



Coordination : Aïcha Chedal
Animation : Estelle Guillien

PROJET AZIMUT 2016-2017

L'action azimut a pour ambition d'apporter une aide personnalisée pour la scolarité des collégiens. C'est aussi un outil d'accompagnement pour le bon déroulement de leurs études. Cet espace est imaginé pour créer du lien, une atmosphère conviviale de travail et de confiance. Les adolescents y trouvent des réponses à leurs questionnements sur les grandes problématiques les concernant.

Créé suite à un besoin de terrain, un des principes de ce dispositif est l'accessibilité (en termes de tarif et de lieu).

LES OBJECTIFS :

- Développer l'autonomie et la maturité du jeune pour lui permettre de gérer et suivre sa scolarité seul.
- Développer chez le jeune une capacité d'organisation pour son travail scolaire
- Apporter au jeune une ouverture sur des expériences développant des compétences transversales qui le valorisent.
- Susciter l'intérêt et la curiosité pour sa scolarité et en général.
- Rendre accessible l'information à la salle (actualité, orientation, santé...)
- Accompagner un public de 11/17 ans dans les différents domaines de l'orientation, de la prévention et de leur parcours scolaire.

LA MISE EN ŒUVRE :

- Offrir sur le village des outils facilitant l'accès à l'information.
- Mettre à disposition des jeunes, des animateurs présents et à l'écoute.
- Impliquer le jeune dans le dispositif pour l'inciter à s'engager et se responsabiliser.
- Réaliser un travail de diagnostic avec le jeune pour poser des objectifs en commun.
- Définir un contrat d'engagement (assiduité, comportement...) qu'il doit approuver (oralement).
- Réaliser des suivis et des bilans avec le jeune.

- Impliquer la famille dans cette action grâce à des bilans et à des rencontres régulières.
- Favoriser la mise en œuvre des projets individuels ou collectif à partir des idées et envies des jeunes.
- S'assurer de l'aboutissement des projets engagés pour valoriser le travail engagé.
- Fractionner les temps d'accueil selon les objectifs.
- Créer des outils adaptés aux besoins des jeunes pour un meilleur suivi de leurs études.

LE ROLE DES ANIMATEURS :

- Proposer une aide adaptée aux questionnements de chacun que ce soit dans l'utilisation des outils, dans la méthodologie de recherche ou d'apprentissage.
- Accompagner l'enfant dans sa scolarité en organisant des temps de travail scolaire et des temps de création de projets.
- Etre à l'écoute des attentes et des demandes du jeune pour proposer une aide adaptée
- Fixer des objectifs et les évaluer avec le jeune.
- Echanger avec les responsables légaux sur les méthodes et les besoins du jeune.
- Etre présent et ponctuel et prévenir en cas d'absence.

L'ORGANISATION :

Différents temps sont mis en place pour accueillir les jeunes. Tout d'abord une aide aux devoirs, nécessaire pour que le jeune soit à jour de son travail à effectuer pour le lendemain et les jours suivant. Ensuite des remises à niveau ponctuelles en fonctions des lacunes repérées par l'animateur et/ou par le jeune lui-même. La création de projets transversaux souvent plus ludique qui peuvent être individuel ou collectif et qui sollicitent des compétences scolaires. Enfin, un accueil informel en dehors des séances « d'accompagnement scolaire » permettant d'apporter des réponses au moment où le jeune est en demande.

Pour cela des outils techniques sont à disposition du public notamment des ordinateurs avec accès à internet, un classeur contenant les fiches du CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse), une documentation diverses sur la prévention, l'actualité, la culture, les loisirs... et des manuels scolaire ainsi que des dictionnaires.

EVALUATION :

L'équipe d'animation met en place des outils d'évaluation quantitatifs et qualitatifs afin d'apprécier le travail effectué avec les jeunes et la qualité des suivis. Ainsi le dispositif peut évoluer d'un trimestre à l'autre afin de proposer des réponses adaptées.

MODALITE D'INSCRIPTION :

Ont accès à la documentation, aux ordinateurs et à l'accompagnement de l'équipe d'animation tous les jeunes de 11 à 17 ans adhérents au service enfance jeunesse. Cette adhésion coute 15€ et reste valable toute l'année scolaire (de septembre à fin aout).

Concernant l'accompagnement scolaire, le jeune doit avoir souscrit son adhésion annuelle et s'acquitter d'une inscription trimestrielle de 10 €. En fonction des besoins, l'inscription est renouvelée ou pas pour le trimestre suivant.

Un jeune inscrit s'engage sur le trimestre pour une ou deux séances par semaine. Les séances sont organisées les lundis de 17h30 à 19h et les jeudis de 17h à 19h à l'espace jeunes.